

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Anderson Energy Ltd.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 juillet 2007 concernant le placement de 25 700 000 reçus de souscription, représentant chacun le droit de recevoir une action ordinaire, au prix de 3,90 \$ le reçu.

Le visa prend effet le 30 juillet 2007.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières

Numéro de projet Sédar: 1134263

Décision n°: 2007-MC-1701

Brookfield Infrastructure Partners L.P.

Visa du prospectus provisoire du 26 juillet 2007 concernant le placement de parts de société en commandite.

Le visa prend effet le 31 juillet 2007.

Numéro de projet Sédar: 1133798

Décision n°: 2007-MC-1700

Capital Above inc.

Visa du prospectus provisoire du 19 juillet 2007 concernant le placement d'un maximum de 10 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action.

Le visa prend effet le 27 juillet 2007.

Courtier(s):

Industrielle Alliance Valeurs Mobilières

Numéro de projet Sédar: 1132709

Décision n°: 2007-MC-1661

Climate Change Opportunity Corp.

Visa du prospectus provisoire du 27 juillet 2007 concernant le placement d'unités, au prix de 10,00 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action de catégorie A et d'un demi-bon de souscription visant une action de catégorie A.

Le visa prend effet le 27 juillet 2007.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Blackmont Capital Inc.
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 Raymond James Ltée
 Corporation Recherche Capital
 Wellington West Capital Inc.
 Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
 MGI Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar: 1133317

Décision n°: 2007-MC-1680

Société en commandite d'actions accréditatives minières 2007 GGOF

Visa du prospectus provisoire du 30 juillet 2007 concernant le placement d'un maximum de 800 000 parts de société en commandite cessibles au prix de 25 \$ la part.

Le visa prend effet le 31 juillet 2007.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Partenaires Financiers Richardson Limitée
 Blackmont Capital Inc.
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Raymond James Ltée
 Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
 Valeurs Mobilières Berkshire Inc.

Numéro de projet Sédar: 1134801

Décision n°: 2007-MC-1704

Société en commandite métaux précieux Northern 2007-II

Visa du prospectus provisoire du 2 août 2007 concernant le placement de 15 000 parts de société en commandite, au prix de 1 000 \$ la part.

Le visa prend effet le 3 août 2007.

Courtier(s):

Secutor Capital Management Corporation

Numéro de projet Sédar: 1136663

Décision n°: 2007-MC-1736

TELUS Corporation

Visa du prospectus simplifié préalable de base provisoire du 3 août 2007 concernant le placement de titres d'emprunt, d'actions privilégiées, d'actions sans droit de vote, d'actions ordinaires, de bons de souscription de titres de participation, de bons de souscription de titres d'emprunt, de contrats d'achat d'actions et d'unités d'achat d'actions ou de participation pour un capital maximum de 3 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 3 août 2007.

Numéro de projet Sédar: 1136794

Décision n°: 2007-MC-1742

6.6.1.2 Prospectus définitifs**Charter Real Estate Investment Trust**

Visa pour le prospectus simplifié du 3 août 2007 de Charter Real Estate Investment Trust concernant le placement de 15 381 250 parts de la fiducie au prix de 3,45 \$ la part.

Le visa prend effet le 3 août 2007.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières TD Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Blackmont Capital Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

Numéro de projet Sédar: 1124518

Décision n°: 2007-MC-1747

Citigroup Finance Canada Inc.

Visa pour le prospectus préalable du 31 juillet 2007 de Citigroup Finance Canada Inc. concernant le placement de billets à moyen terme (non assortis d'une sûreté) d'un capital global maximum de 10 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 1er août 2007.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières TD Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet Sédar: 1130267

Décision n°: 2007-MC-1735

DPF India Opportunities Fund

Visa pour le prospectus du 2 août 2007 de DPF India Opportunities Fund concernant le placement de :

1. 25 000 000 d'unités au prix de 10,00 \$ l'unité, chacune étant composée d'une part de fiducie et d'un bon de souscription, chaque bon permettant de souscrire à une part de fiducie additionnelle au prix de 12,50 \$;
2. 3 750 000 parts de fiducie supplémentaires au prix de 9,40 \$ la part et 3 750 000 bons de souscription supplémentaires au prix de 0,60 \$ le bon.

Le visa prend effet le 2 août 2007.

Courtier(s):

Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
BMO Nesbitt Burns Inc.
Corporation Canaccord Capital
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar: 1126667

Décision n°: 2007-MC-1746

Fonds de placements SEI

Visa pour le prospectus du 31 juillet 2007 concernant le placement de parts de catégorie O, de catégorie I, de catégorie P, de catégorie F, et de catégorie R du :

Fonds indiciel de contrats à terme

Le visa prend effet le 1er août 2007.

Numéro de projet Sédar: 1124501

Décision n°: 2007-MC-1720

**Keystone North America Inc. et
Keystone Newport ULC**

Visa pour le prospectus simplifié du 2 août 2007 de Keystone North America Inc. et Keystone Newport ULC concernant le placement de 4 485 000 titres représentatifs de titres participatifs et à revenu en dépôt représentant chacun une action ordinaire de Keystone North America Inc. et 4,286 \$ de capital de billets subordonnés à 14,5% de Keystone Newport ULC.

Le visa prend effet le 2 août 2007.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1132508 et 1132504

Décision n°: 2007-MC-1732

Lockerbie & Hole Inc.

Visa pour le prospectus du 30 juillet 2007 de Lockerbie & Hole Inc. concernant le placement de 14 720 000 actions ordinaires au prix de 10,25 \$ l'action dont 7 402 927 actions ordinaires à titre de placement secondaire.

Le visa prend effet le 30 juillet 2007.

Courtier(s):

Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Raymond James Ltée
BMO Nesbitt Burns Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Blackmont Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1127306

Décision n°: 2007-MC-1745

Markland AGF Precious Metals Corp.

Visa pour le prospectus du 30 juillet 2007 de Markland AGF Precious Metals Corp. concernant le placement de 8 625 000 unités au prix de 10,00 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action de participation et d'un demi-bon de souscription, un bon de souscription entier permettant de souscrire à une action de participation au prix de 10,25 \$ le 30 juillet 2010.

Le visa prend effet le 30 juillet 2007.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Corporation Recherche Capital
Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1113139

Décision n°: 2007-MC-1702

Neo Material Technologies Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 27 juillet 2007 de Neo Material Technologies Inc. concernant le placement de 17 600 000 actions ordinaires au prix de 4,60 \$ l'action.

Le visa prend effet le 27 juillet 2007.

Courtier(s):

Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Clarus Securities Inc.
Paradigm Capital Inc.
Raymond James Ltée

Numéro de projet Sédar: 1130538

Décision n°: 2007-MC-1694

North American Energy Partners Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 31 juillet 2007 de North American Energy Partners Inc. concernant le placement secondaire de 8 358 604 actions ordinaires au prix de 18,12 \$ l'action.

Le visa prend effet le 31 juillet 2007.

Numéro de projet Sédar: 1125977

Décision n°: 2007-MC-1729

6.6.1.3 Modifications du prospectus

OPC AGF

Visa pour la modification n° 3 du 25 juillet 2007 du prospectus simplifié du 20 avril 2007 concernant le placement de titres de la série OPC, D, F, O et T de :

- Fonds canadien équilibré AGF
- Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF
- Fonds canadien équilibré valeur véritable AGF
- Fonds de titres canadiens AGF
- Fonds valeur internationale AGF
- Fonds mondial équilibré AGF

Cette modification est faite à la suite du fait qu'à compter du 20 août 2007, chacun des Fonds placera une nouvelle série de titres, la série V, et le Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF, le Fonds de titres canadiens AGF, le Fonds valeur internationale AGF et le Fonds mondial équilibré AGF placeront les titres de série T.

Le visa prend effet le 1er août 2007.

Numéro de projet Sédar: 1066188

Décision n°: 2007-MC-1722

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Autorité Aéroportuaire de Grand Toronto

Réception du supplément de fixation du prix n°4 daté du 11 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Autorité Aéroportuaire de Grand Toronto daté du 13 octobre 2005, visant le placement de billets à moyen terme, série 2007-1, pour une valeur globale de 450 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1605

Banque HSBC Canada

Réception du supplément de prospectus daté du 3 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Banque HSBC Canada daté du 27 mars 2007, visant le placement de débetures, série D, pour une valeur globale de 400 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1623

Brookfield Asset Management Inc.

Réception du supplément de prospectus daté du 20 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Brookfield Asset Management Inc. daté du 6 novembre 2006, visant le placement de billets à 5,29 %, venant à échéance en 2017, pour une valeur globale de 250 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1609

Credit John Deere Inc.

Réception du supplément de fixation du prix n°7 daté du 16 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Credit John Deere Inc. daté du 28 avril 2006, visant le placement de billets garantis, série 2, pour une valeur globale de 125 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1629

Hydro One Inc.

Réception du supplément de fixation du prix n°5 daté du 8 mars 2007 au prospectus simplifié définitif de Hydro One Inc. daté du 24 juin 2005, visant le placement de billets à moyen terme, série 12, pour une valeur globale de 400 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1621

Merrill Lynch Canada Financa Company

Réception du supplément de prospectus daté du 27 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Financa Company daté du 30 juin 2006, visant le placement de titres de Merrill Lynch à rendement majoré liés au Claymore International Fundamental Index (\$CA), série 2F, pour une valeur globale de 1 935 900 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1619

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception du supplément de prospectus daté du 20 mars 2007 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 30 juin 2006, visant le placement de titres de Merrill Lynch à rendement majoré liés à des actions étrangères, série C-1, venant à échéance le 22 mars 2012, pour une valeur globale de 9 772 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1596

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception du supplément de prospectus daté du 30 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 30 juin 2006, visant le placement de billets à capital protégé et à rendement optimisé liés à des actions étrangères, série 2, échéant le 2 mai 2014, pour une valeur globale de 5 890 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1618

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception du supplément de prospectus daté du 29 mars 2007 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 30 juin 2006, visant le placement de titres de Merrill Lynch à rendement majoré au Claymore International Index (\$CA) et (\$US), série 2, pour une valeur globale de 10 524 719,50 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1620

NAV Canada

Réception du supplément de fixation du prix n°3 daté du 30 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de NAV Canada daté du 20 février 2006, visant le placement de billets d'obligation générale de série BMT 2007-1 à taux variable, pour une valeur globale de 250 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1606

Société Financière HSBC Limitée

Réception du supplément de fixation du prix n°11 daté du 30 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Société Financière HSBC Limitée daté du 22 avril 2005, visant le placement de billets à moyen terme pour une valeur globale de 150 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1601

Société Financière HSBC Limitée

Réception du supplément de fixation du prix n°10 daté du 19 avril 2007 au prospectus simplifié définitif de Société Financière HSBC Limitée daté du 22 avril 2005, visant le placement de billets à moyen terme pour une valeur globale de 300 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1603

Suncor Énergie Inc.

Réception du supplément de fixation du prix n°1 daté du 21 mars 2007 au prospectus simplifié définitif de Suncor Énergie Inc. daté du 12 février 2007, visant le placement de billets à moyen terme, série 4, pour une valeur globale de 600 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1622

Textron Financial Canada Funding Corp.

Réception du supplément de prospectus daté du 28 mars 2007 au prospectus simplifié définitif de Textron Financial Canada Funding Corp. daté du 13 décembre 2006, visant le placement de billets à moyen terme, série F-Cad, venant à échéance au moins neuf mois après la date d'émission, pour une valeur globale de

80 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-1614

6.6.2 Dispenses de prospectus

Fonds Hexavest Europe
Fonds Hexavest Pacifique
Fonds Hexavest États-Unis
Fonds Hexavest Répartition tactique d'actifs
Fonds Hexavest Actions canadiennes
Fonds Hexavest Europac
Fonds Hexavest Mondial
(les « Fonds existants »)

Vu la demande présentée par Hexavest Gestion d'actifs (le « demandeur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 février 2007 (la « demande »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1-1, r. 1 (le « Règlement »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à dispenser les Fonds Hexavest (définis ci-après) de l'application des dispositions prévues au paragraphe 4 de l'article 267 du Règlement quant au paiement des droits prévus à ce paragraphe relativement à la valeur globale des titres placés au cours de leur exercice financier auprès des Fonds existants ou de tout autre Fonds Hexavest créé et géré par le demandeur (les « Fonds futurs » et collectivement avec les Fonds existants, les « Fonds Hexavest »), le tout dans le cadre d'une structure de placement auprès d'autres organismes de placement collectif (« OPC ») du même groupe (la « dispense demandée »);

vu le dédoublement des droits payables à l'Autorité qu'entraînerait l'application des dispositions prévues au paragraphe 4 de l'article 267 du Règlement concernant les placements effectués dans le cadre d'une structure de placement auprès d'autres OPC du même groupe;

vu les représentations faites par les demandeurs;

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que la déclaration de placement avec dispense qui sera déposée conformément à la partie 6 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 ») divulgue clairement la valeur globale des titres placés par les Fonds Hexavest auprès d'autres Fonds Hexavest.

La présente décision cessera d'avoir effet à la suite de l'entrée en vigueur de toute modification à la réglementation concernant les droits exigibles à la suite de placements effectués, conformément au régime de dispense prévu au Règlement 45-106, par un organisme de placement collectif auprès d'un autre OPC du même groupe.

Fait à Montréal, le 3 août 2007.

Louis Morisset
 Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n°: 2007-SMV-0070

The Royal Bank of Scotland International Limited

Vu la demande présentée par The Royal Bank of Scotland International Limited (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 septembre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu les articles 11, 148 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense, à certaines conditions, de l'obligation d'établir un prospectus et d'inscription à titre de courtier concernant le placement d'instruments de dépôt en argent (la « dispense demandée »);

vu que l'émetteur se propose d'offrir des services bancaires, incluant l'acceptation d'instruments de dépôt en argent en devises diverses, auprès de résidents canadiens qui font partie de la clientèle du « Service aux clients privés » de TD Waterhouse Canada Inc. (« TDW »), par l'entremise de TDW en vertu d'une entente de référence de clientèle (l'« entente de référence »);

vu les représentations faites par l'émetteur à l'effet :

1. qu'il est assujéti aux autorités réglementaires britanniques pertinentes;
2. qu'il est une filiale à part entière de The Royal Bank of Scotland Group plc;

vu les autres représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. les représentations 1 et 2 ci-dessus continuent d'être respectées;
2. chaque détenteur éventuel d'un instrument de dépôt devra être informé, préalablement au placement, de l'existence de l'entente de référence et du fait qu'aucune couverture d'assurance-dépôt n'est offerte pour les instruments de dépôt en argent.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 26 juillet 2007.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n°: 2007-MC-1632

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Advanced Medical Optics, Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement d'obligations 7,500 %, échéant le 1er mai 2017, pour une valeur globale de 1 542 988,80 \$ CA.

Date du placement :

Le 27 mars 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 juillet 2007

AMG Advanced Metallurgical Group, N.V.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 801 200 actions ordinaires, pour une valeur globale de 27 869 533,69 \$.

Date du placement :

Le 11 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 juillet 2007

Arura Pharma Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 3 340 000 reçus de souscription d'unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,25 \$ le reçu. De plus, 233 800 options d'achat d'actions ordinaires, émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 8 mai 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 juillet 2007

AuthenTec, Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 325 000 actions ordinaires, pour une valeur globale de 3 801 655 \$.

Date du placement :

Le 2 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 23 juillet 2007

Bearclaw Capital Corp.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 85 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,35 \$ l'action et de 3 756 742 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, pour une valeur globale de 2 202 690,84 \$.

Date du placement :

Le 13 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 23 juillet 2007

Bioxel Pharma Inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 413 242 actions ordinaires, au prix de 0,18 \$ l'action.

Date du placement :

Le 16 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 18 juillet 2007

Colt Capital Corp.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 9 souscripteurs au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 9 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :
Placement de débetures convertibles, échéant le 28 juin 2010, pour une valeur globale de 1 465 000 \$.

Date du placement :
Le 29 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 18 juillet 2007

Digital 1 Media, Inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 5 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :
Placement de 49 750 actions ordinaires, pour une valeur globale de 5,18 \$.

Date du placement :
Le 16 mai 2006

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 12 octobre 2006

Digital 1 Media, Inc.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :
Placement de 33 667 actions ordinaires, pour une valeur globale de 3,49 \$.

Date du placement :
Le 4 juillet 2006

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 12 octobre 2006

Digital 1 Media, Inc.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :
Placement de 16 500 actions ordinaires, pour une valeur globale de 1,71 \$.

Date du placement :
 Le 20 juillet 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 12 octobre 2006

Digital 1 Media, Inc.

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de 1 295 168 actions ordinaires, pour une valeur globale de 932 169,71 \$
 Date du placement :
 Le 31 juillet 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 12 octobre 2006

Domainer Inc.

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.
 Le placement a eu lieu également auprès de 51 souscripteurs hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de 2 000 000 d'actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action. De plus, 160 000 bons de souscription d'actions ordinaires, émis à titre de rémunération.
 Date du placement :
 Le 11 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 23 juillet 2007

Eastmain Resources Inc.

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Description du placement :
 Placement de 1 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,77 \$ l'action et de 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires.
 Date du placement :
 Le 19 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 2.5 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 20 juillet 2007

Enhanced Oil Resources Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 21 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 76 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 853 200 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 1,24 \$ l'unité. De plus, 285 320 bons de souscription d'unités, émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 9 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 juillet 2007

Front Street Flow-Through 2006-II Limited Partnership

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 8 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 416 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 959 971,794 parts de société en commandite, au prix de 25 \$ la part.

Date des placements :

Du 12 septembre au 2 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 décembre 2006

General Motors Acceptance Corporation of Canada, Limited

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 19 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de billets pour une valeur globale de 12 686 768,74 \$.

Dates du placement :

Le 9 et 13 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 juillet 2007

Greystar Resources Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 29 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 6 000 000 d'actions ordinaires au prix de 6,60 \$ l'action.

Date du placement :

Le 16 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 19 juillet 2007

HydraLogic Systems Inc.

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Le placement a eu lieu également auprès de 6 souscripteurs hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de 2 138 221 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,35 \$ l'unité. De plus, 45 220 bons de souscription d'actions ordinaires et 123 750 unités au prix de 0,35 \$ l'unité, émis à titre de rémunération.
 Date du placement :
 Le 28 mai 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 2.33 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 23 juillet 2007

Icon Industries Limited

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Description du placement :
 Placement de 300 000 actions ordinaires, au prix de 0,21 \$ l'action.
 Date du placement :
 Le 20 mars 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 27 avril 2007

Icon Industries Limited

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Le placement a eu lieu également auprès de 11 souscripteurs hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de 3 383 554 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,90 \$ l'unité ainsi que 135 342 actions ordinaires et 67 671 bons de souscription, à titre de rémunération.
 Date du placement :
 Le 18 mai 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 mai 2007

IPerceptions Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 351 891 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire, d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de catégorie A et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de catégorie B, au prix de 0,45 \$ l'unité. De plus, 93 310 bons de souscription d'actions ordinaires, émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 18 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

2.24 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 24 juillet 2007

Kavalmedia Services Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 15 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 080 000 actions ordinaires au prix de 0,21 \$ l'action et de 1 080 000 bons de souscription d'actions ordinaires. De plus, 88 000 actions ordinaires et 88 000 bons de souscription d'actions ordinaires, émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 8 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.12 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 juillet 2007

Look Communications Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 16 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 455 949 actions subalternes à droit de vote pour une valeur globale de 146 317,40 \$.

Date du placement :

Le 5 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.14 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 juillet 2007

Luca Capital Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 172 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 11 500 000 reçus de souscription au prix de 0,35 \$ le reçu. De plus, 1 150 000 options d'achat d'unités, émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 9 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 12 juillet 2007

Mines Cancor Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 14 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 5 600 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,25 \$ l'unité. De plus, 560 000 bons de souscription d'actions ordinaires, émis à titre de rémunération.

Dates du placement :

Le 12, 13 et 17 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 juillet 2007

Netezza Corporation

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 5 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 141 000 actions ordinaires, au prix de 12,5352 \$CA. l'action.

Date du placement :

Le 18 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

Northern Freegold Resources Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 383 100 unités accréditatives, chacune étant composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,80 \$ l'unité et de 4 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,70 \$ l'unité. De plus, 26 250 unités ont été émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 6 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 2 août 2007

Northern Freegold Resources Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 6 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 187 500 unités accréditatives, chacune étant composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,80 \$ l'unité et de 362 857 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, au prix de 0,70 \$ l'unité. De plus, 10 000 unités ont été émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 17 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 2 août 2007

Osisko Exploration Ltée

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 27 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 10 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 3 333 333 actions ordinaires accréditatives, au prix de 7,50 \$ l'action.

Date du placement :

Les 12 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

2.24 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 23 juillet 2007

Ressources Appalaches inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 50 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,135 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.

Date du placement :

Le 5 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 9 juillet 2007

Ressources Cadiscor Inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 300 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,70 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.

Date du placement :

Le 9 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 17 juillet 2007

Ressources D'Arianne Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 120 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,13 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.

Date du placement :

Le 5 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 9 juillet 2007

Ressources Everton Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 38 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 10 000 000 d'unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 1,25 \$ l'unité. De plus, 650 000 bons de souscription d'achat d'unités émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 20 février 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 7 mars 2007

Ressources Explor inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 100 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,29 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.

Date du placement :

Le 29 juin 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 3 juillet 2007

Ressources Explor inc.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.
Description du placement :
Placement de 200 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,265 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 5 juillet 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 13 juillet 2007

Ressources Explor inc.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.
Description du placement :
Placement de 600 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,28 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 17 juillet 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 20 juillet 2007

Ressources KWG Inc.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.
Description du placement :
Placement de 106 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,05 \$ l'unité.
Date du placement :
Le 10 juillet 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.24 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 16 juillet 2007

Rose Investments II Limited Partnership

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 17 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 76 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 104 044 parts de société en commandite, au prix de 1,000 \$ la part.

Date du placement :

Le 24 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 3 août 2007

Stella International Holdings Limited

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 325 000 actions ordinaires, pour une valeur globale de 685 314,97 \$.

Date du placement :

Le 6 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 juillet 2007

Toucan Metals Limited

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 13 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 0,25 \$ l'action.

Date du placement :

Le 18 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 juin 2007

Timbercreek Real Estate Investment Trust

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 386 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 946 742.473 parts catégorie A, au prix de 11,41 \$ la part.

Dates de placement :

Les 27 et 28 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 9 juillet 2007

Uranium Bay Resources Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 462 500 actions ordinaires, au prix de 0,20 \$ l'action et de 360 000 actions ordinaires, au prix de 0,20 \$ l'action, émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 16 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 17 juillet 2007

Voltaire Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 100 000 actions ordinaires, au prix de 9,59 \$ l'action.

Date du placement :

Le 31 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 3 août 2007

VVC Exploration Corp.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 18 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 612 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, au prix de 0,50 \$ l'unité ainsi que de 42 000 titres, à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 24 mars 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.24 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 4 avril 2006

Information corrigée

Bulletin 2007-04-27, vol 4, n°17

Barracuda Gold Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 47 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 5 313 000 actions ordinaires, au prix de 0,25 \$ l'action.

Date du placement :

Le 30 mars 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 avril 2007

BCD Mining Incorporated

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 43 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 4 808 000 actions ordinaires, au prix de 0,25 \$ l'action.

Date du placement :

Le 30 mars 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 avril 2007

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

ArcLight Energy Partners Fund IV, L.P.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec

Description du placement :

Placement de deux parts de société en commandite d'une valeur globale de 185 605 000 \$

Date du placement :

5 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 juin 2007

Fonds d'investissement Sogesco I, S.E.C.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de huit souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 2 000 000 de parts au prix de 1 \$ la part.

Date du placement :

31 mai 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.5 et 2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 juin 2007

Fonds d'obligations CTI Palos S.E.C.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec

Description du placement :

Placement de 20 481 parts au prix de 9,76 \$ la part.

Date du placement :

14 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 21 juin 2007

GS + A Global Fund

Souscripteurs:

Les placements ont eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec

Les placements ont eu lieu auprès de 23 souscripteurs hors Québec

Description des placements :

Placements de 35 808,112 parts d'une valeur globale de 4 404 978,94 \$

Dates des placements :

1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

GS + A Growth Fund

Souscripteurs:

Les placements ont eu lieu auprès de sept souscripteurs au Québec

Les placements ont eu lieu auprès de 133 souscripteurs hors Québec

Description des placements :

Placements de 191 344,032 parts d'une valeur globale de 19 118 119,69 \$

Dates des placements :

1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

GS + A Premium Income Fund

Souscripteurs:

Les placements ont eu lieu auprès de deux souscripteurs au Québec

Les placements ont eu lieu auprès de 133 souscripteurs hors Québec

Description des placements :

Placements de 108 710,930 parts d'une valeur globale de 19 985 456,06 \$

Dates des placements :

1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

GS + A Small Cap Fund

Souscripteurs:

Les placements ont eu lieu auprès de 26 souscripteurs au Québec

Les placements ont eu lieu auprès de 303 souscripteurs hors Québec

Description des placements :

Placements de 190 158,698 parts d'une valeur globale de 37 268 141,68 \$

Dates des placements :

1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

GS + A Value Fund

Souscripteurs:

Les placements ont eu lieu auprès de 28 souscripteurs au Québec

Les placements ont eu lieu auprès de 628 souscripteurs hors Québec

Description des placements :

Placement de 470 637,314 parts d'une valeur globale de 103 012 680,07 \$

Dates des placements :

1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

IShares CDN S&P\TSX Cap Energy

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de deux souscripteurs au Québec

Description du placement :

Placement de 6 000 actions d'une valeur globale de 582 625,29 \$

Date du placement :

20 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 juillet 2007

IShares MSCI EAFE Index Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès deux souscripteurs au Québec

Description du placement :

Placements de 74 700 actions d'une valeur globale de 6 311 529,18 \$

Dates des placements :

27 et 29 juin 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 juillet 2007

IShares MSCI Japan Index Fund

Souscripteur :
 Les placements ont eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec
 Description du placement :
 Placements de 51 560 actions d'une valeur globale de 802 634,10 \$
 Dates des placements :
 15 et 20 juin 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 juillet 2007

IShares Russell 2000 Exchange Traded Fund

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec
 Description du placement :
 Placement de 2 209 actions d'une valeur globale de 194 537,68 \$
 Date du placement :
 22 juin 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 juillet 2007

Kensington Private Equity Fund IV, L.P.

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec
 Description du placement :
 Placement de 1 210 parts au prix de 1 000 \$ la part.
 Date du placement :
 22 juin 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 3 juillet 2007

Kingwest Canadian Equity Portfolio

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec
 Description du placement :
 Placement de 21 429,337 parts au prix de 13,9995 \$ la part
 Date du placement :

15 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.10 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 26 juillet 2007

Kingwest US Equity Portfolio

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec
 Description du placement :
 Placement de 13 107,552 parts au prix de 17,20 \$ la part
 Date du placement :
 15 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.10 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 26 juillet 2007

Utilities Select Sector SPDR

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec
 Description du placement :
 Placement de 11 233 actions d'une valeur globale de 464 423,40 \$
 Date du placement :
 22 juin 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 juillet 2007

VSS Communications Parallel Partners IV

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès de quatre souscripteurs au Québec
 Le placement a eu lieu auprès de deux souscripteurs hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de parts de société en commandite d'une valeur globale de 28 471 604 \$
 Date du placement :
 31 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 26 juillet 2007

World Markets Umbrella Fund PLC

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès de deux souscripteurs au Québec
 Description du placement :
 Placement de 3 586,567 parts au prix de 65,7733 \$ la part.

Date du placement :
18 juin 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 28 juin 2007

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Canetic Resources Trust

Vu la demande présentée par Canetic Resources Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 juillet 2007 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française du rapport des vérificateurs sur des informations supplémentaires concernant les différences par rapport aux PCGR des États-Unis et sur les activités de production de pétrole et de gaz pour les exercices terminés le 31 décembre 2006 et 2005 (le « document visé »), lequel document visé sera intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 8 août 2007 (la « dispense temporaire de traduction »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que le document visé soit traduit en français et soit déposé auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 7 août 2007.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2007-MC-1683

Le Groupe Intertape Polymer Inc.

Vu la demande présentée par Le Groupe Intertape Polymer Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 juillet 2007 et modifiée le 27 juillet 2007 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 30 juillet 2007 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. les états financiers consolidés comparatifs vérifiés de l'émetteur, les notes y afférentes et le rapport des vérificateurs s'y rapportant, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006;
2. le rapport de gestion de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006;
3. la notice annuelle de l'émetteur datée du 2 avril 2007;
4. les états financiers consolidés intermédiaires comparatifs non vérifiés de l'émetteur et les notes y afférentes pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007;
5. le rapport de gestion de l'émetteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007;
6. la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 25 mai 2007 relativement à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 26 juin 2007 (la « circulaire »);
7. la déclaration de changement important de l'émetteur daté du 2 mai 2007;
8. la déclaration de changement important de l'émetteur datée du 3 juillet 2007;

collectivement, les « documents visés »;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents inclus aux annexes A à G de la circulaire (les « documents ciblés ») relativement au plan d'arrangement proposé par l'émetteur à ses actionnaires (la « dispense permanente de traduction »);

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur entend déposer le prospectus le, ou vers le, 30 juillet 2007;
2. la circulaire, qui sera intégrée par renvoi au prospectus dans sa forme définitive, contient en annexe une copie des documents ciblés;
3. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
4. la circulaire, qui sera traduite en français, contient une description des principales modalités du plan d'arrangement;
5. selon la législation en valeurs mobilières, les documents ciblés n'ont pas à être intégrés par renvoi dans un prospectus simplifié;

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire de traduction, à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive;

2. la dispense permanente de traduction.

Fait à Montréal, le 27 juillet 2007.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n°: 2007-SMV-0068

Société de financement GE Capital Canada

Vu la demande présentée par la Société de financement GE Capital Canada (l'« émetteur ») et General Electric Corporation (le « garant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité») le 1^{er} août 2007;

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2006-PDG-0138;

vu la modification à la délégation de pouvoirs prononcée sous le numéro 2007-PDG-0093;

vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant aux marchés des valeurs, en date du 3 août 2007 en faveur de Josée Deslauriers, directrice des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 6 août au 24 août 2007.

vu le *Norme canadienne 14-101, Définitions* et les termes définis suivants :

« billets » : les billets à moyen terme placés par l'émetteur en vertu du prospectus et garantis inconditionnellement par le garant;

« prospectus » : le prospectus préalable de base de l'émetteur daté du 20 mars 2007 visant le placement de 5 000 000 000 \$ de billets;

« formulaire 10-Q » : le formulaire américain 10-Q que le garant a déposé le 27 juillet 2007 pour la période terminée le 30 juin 2007;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française du formulaire 10-Q du garant qui sera intégré par renvoi au prospectus ainsi qu'aux suppléments de fixation du prix afférents au prospectus (la « dispense demandée ») ;

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans les territoires du Canada;
2. l'émetteur est une filiale à part entière du garant;
3. le garant est constitué en vertu des lois de l'état du Delaware et est soumis à la réglementation de la Loi de 1934;

4. les billets émis par la société sont garantis entièrement et sans condition par le garant et ont une note approuvée au sens du Règlement 51-102;
5. certains documents du garant sont intégrés par renvoi au prospectus ainsi qu'à chaque supplément de fixation du prix. Le garant signe également le prospectus à titre de garant;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. le volume du formulaire 10-Q conjugué à la brièveté du délai pour la transmission des suppléments de fixation du prix aux souscripteurs empêchent l'émetteur de fournir une version française du formulaire 10-Q de façon simultanée à la version anglaise;

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. que la version française du formulaire 10-Q soit déposée auprès de l'Autorité au plus tard le 17 août 2007;
2. que tout supplément de fixation du prix afférent au prospectus, qui sera déposé auprès de l'Autorité avant le dépôt de la version française du formulaire 10-Q, contienne une mention à l'effet que la version française du formulaire 10-Q intégré par renvoi sera disponible sur SEDAR au plus tard le 17 août 2007.

Fait à Montréal, le 6 août 2007.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2007-SMV-0071